



COMITÉ ASSURER LA GESTION DURABLE DES EAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 22 AOÛT 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences : M. Dany Carpentier, conseiller municipal et président du comité
M. Dominique Martel, citoyen membre
M. Marc Montembeault, citoyen membre
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du comité

M^{me} Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale (14 h 48 à 15 h 08;
retour : 15 h 10)

M^{me} Geneviève Auclair, conseillère municipale (14 h 56 à 15 h 28)

M^{me} Maryse Bellemare, conseillère municipale

Mme Catherine Bergeron, conseillère en développement durable

Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et
comités

Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et
comités

M. Jean Lamarche, maire (arrivée : 14 h 49)

M^{me} Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (arrivée : 15 h 23)

M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité

M^{me} Cynthia Simard, directrice – Communications et participation
citoyenne (14 h 55 à 16 h 08)

M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement
durable

M. François Vaillancourt, directeur général (arrivée : 16 h 04)

Absences : M. Richard W. Dober, conseiller municipal
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est faite par M. Dany Carpentier, président, à 14 h 45. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et en ligne. À l'heure fixée pour le début de la réunion, le président a constaté que l'assemblée n'a pas le quorum. Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale, est désignée par les membres

présents pour agir à titre de substitut de M. Richard W. Dober, conseiller municipal, pour le reste de la réunion.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes consentent à l'enregistrement de la réunion.

Point de suivi : M. Dominique Martel et M. Marc Montembeault, citoyens membres du comité, avaient demandé d'avoir accès aux enregistrements des réunions, ainsi qu'au site SharePoint du comité. En ce qui concerne le site SharePoint, seules les personnes ayant une adresse courriel v3r.net peuvent y avoir accès. Quant aux enregistrements des réunions, un suivi sera fait à la prochaine réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Dany Carpentier fait la lecture de l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2023**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Suivi du point 5. Augmentation du niveau de service – bacs brisés : Le comité a recommandé le statu quo.

Suivi du point 6. Conseiller scientifique en chef : À la suite d'une rencontre du maire Jean Lamarche avec le recteur de l'UQTR, une entente de collaboration sera conclue avec l'université au début de l'automne 2023.

Suivi du point 7. Comité de vigilance Bellemare : La prochaine réunion se tiendra en octobre.

5. **Mise à jour du plan d'action de la politique environnementale**

La première Politique environnementale a été adoptée en septembre 2021; elle sert d'orientation et permet de poser des jalons ou des cibles afin d'évaluer la progression du plan d'action qui en découle.

Mme Catherine Bergeron résume l'avancement de chacun des thèmes du plan d'action 2022-2023 de la Politique environnementale et, avec M. Dominic Thibeault, discute avec les membres du comité et les personnes invitées et répond à leurs questions.

Biodiversité et accès à la nature :

Ce thème comporte trois actions qui portent sur la conservation, la refonte du plan d'urbanisme et l'ajustement de mesures réglementaires ainsi que la sécurisation des aménagements dans un espace naturel. Les membres du comité et les personnes invitées discutent de l'atteinte des résultats, des échéances qui avaient été fixées, de

budget et de modification de l'objectif de conservation des milieux naturels dans le prochain plan d'action.

Santé environnementale et qualité de l'air :

Ce thème comporte trois actions qui portent sur la révision du plan de lutte aux îlots de chaleur, la réalisation d'une étude d'opportunité de la mesure de la qualité de l'air et de la participation à des travaux régionaux et provinciaux pour le développement des connaissances sur le *Bti*. Les membres du comité et les personnes invitées discutent de mesures de la qualité de l'air prises par la Ville, des efforts d'Environnement Mauricie qui mèneront à la mise sur pied d'une table de discussion sur la qualité de l'air, du pouvoir de réglementation de la Ville en matière de qualité de l'air, sujet qui a déjà été discuté au comité Assurer la sécurité des milieux, et de solutions de rechange à l'utilisation du *Bti*.

Gestion des matières résiduelles :

Ce thème comporte trois actions qui portent sur l'adoption du Plan de gestion des matières résiduelles, l'implantation de la collecte de la troisième voie et l'implantation d'un mode de mise en valeur amélioré des encombrants. Les membres du comité et les personnes invitées discutent de l'efficacité de la collecte sélective et du taux de participation citoyenne à la collecte du bac brun.

Action climatique :

Ce thème comporte six actions qui portent sur la réalisation d'une étude d'opportunité sur les bâtiments de la Ville, l'optimisation des feux de circulation, la révision du Plan d'adaptation aux changements climatiques, le financement à la hausse de la STTR, la bonification du programme d'infrastructures de transport actif et l'embauche d'une ressource spécialisée en mobilité durable. Les membres du comité et les personnes invitées discutent du montant à accorder au financement du programme d'infrastructures de transport actif, du sujet de l'étude d'opportunité sur les bâtiments de la Ville (chauffage), de la Fresque du Climat et de bilan carbone afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Gestion de l'eau :

Ce thème comporte quatre actions qui portent sur la modification du Règlement sur l'utilisation de l'eau, la révision du règlement de tarification pour mesurer plus d'utilisateurs, le dépôt d'un Plan régional des milieux humides et hydriques au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et l'intégration des milieux humides et hydriques à la structure de gestion des actifs. Les membres du comité et les personnes invitées discutent de la conservation des milieux humides et hydriques dans une perspective régionale avec les partenaires de la Ville et de cartes des milieux humides.

Foresterie urbaine :

Ce dernier thème comporte deux actions qui portent sur la plantation d'arbres dans les milieux urbains minéralisés et la mesure de l'indice de canopée. Les membres du comité et les personnes invitées discutent du nombre d'arbres plantés sur un terrain résidentiel, du budget accordé pour la plantation d'arbres et de l'atteinte, ou non, de certains objectifs pour des raisons financières.

6. Suivi de dossier :

6.1. Programme d'excellence en biodiversité (PEXBD) - écofiscalité

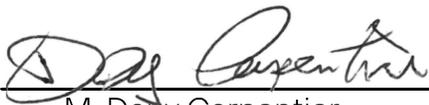
La Ville a été interpellée par un fonctionnaire de la Ville de Gatineau qui a mis en place un projet pilote d'écofiscalité lié au territoire et qui souhaite obtenir l'appui d'autres villes. M. Dominic Thibeault explique l'approche géomatique du projet qui découpe le territoire en grille et attribue une cote à chaque carré de cette dernière. Il demande si la Ville souhaite explorer cette avenue et participer au projet pilote et répond ensuite aux questions des personnes présentes au sujet de la densification et de la tarification par rapport à la taxation.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que la direction de l'Aménagement et du développement durable se joigne à la Ville de Gatineau dans le cadre d'un projet pilote d'écofiscalité. Approuvé à l'unanimité.

Levée de la réunion

La réunion se termine à 16 h 42.



M. Dany Carpentier
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités